

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 20 AVRIL 2023****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 12
 Absents : 4
 Procuration : 1
 Qui ont pris part à la
 délibération : 13

L'an 2023, le 20 avril, à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Jean-Michel ISOART, Louis RICARD, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, Dominique FOURCADE LAVIGNE, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Lucien FERRAS et René DARAN

Date de la convocation :

04 avril 2023

Date d'affichage :

04 avril 2023

Absents excusés : Mr Didier BRUN**Absents :** Mrs Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN et Philippe SPITERI*Mr Didier BRUN a donné procuration à Mr Jean-Michel MARIA***Objet de la délibération :****A été désigné secrétaire de séance :** Mr Jean-Michel ISOART

Demande de subvention travaux de modernisation des systèmes de communication et de la supervision

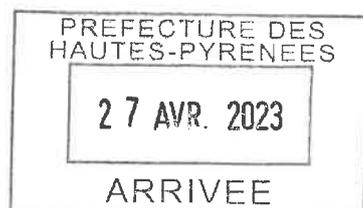
Le Président indique qu'une consultation a été lancée le 28 mars 2023 pour les travaux de modernisation des systèmes de communication et de la supervision des systèmes d'assainissement du SIAHVA.

Ces travaux consistent à **améliorer le contrôle de ses réseaux et de ses stations d'épuration** et porteront principalement sur :

- la mise à jour du logiciel de supervision de la station d'épuration de Vielle-Aure et au rajout de fonctionnalités et d'informations complémentaires,
- l'adaptation des équipements de communication à la fermeture technique du GSM data CSD et à l'arrêt futur des lignes RTC « non IP »,
- le paramétrage des nouvelles sondes Ijinus sur la supervision,
- la récupération des informations de l'automate de la station d'épuration d'Aragnouet et des deux postes de refoulement,
- l'ajout d'une télégestion et la mise aux normes électrique des postes de refoulement,
- l'ajout des fonctionnalités sur l'automatisation de la station d'épuration de Vielle-Aure pour fiabiliser l'exploitation,

Le montant estimatif des travaux correspondant s'élève à :
 115 000 € HT et est détaillé, ci-dessous.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture le,



Délibération N° 10-04-2023

Le Conseil Départemental subventionne ce type de travaux à hauteur de 30% du montant de l'opération.

Le Président propose aux membres du Comité d'approuver le plan de financement suivant :

| | Modernisation des systèmes de communication et de la supervision |
|----------------------------------|--|
| TOTAL INVESTISSEMENT (HT) | 115 000,00 € |
| Part CD65 (30%) | 34 500,00 € |
| Autofinancement (70%) | 80 500,00 € |

Les membres du Comité, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valident le projet et le plan de financement associé,
- chargent le Président de déposer le dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental 65,
- autorisent le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à ce marché.

Les sommes sont prévues au Budget primitif 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Jean MOUNIQ

Le Secrétaire

Jean-Michel ISOART

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

27 AVR. 2023

ARRIVEE